

Die, le 11 mai 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CENTRES DE RÉCUPÉRATION DE POINTS : RENFORCEMENT DES CONTRÔLES

Faire un stage de sensibilisation à la sécurité routière permet de récupérer des points sur son permis de conduire pour les conducteurs ayant commis une infraction au code de la route.

Les centres de sensibilisation à la sécurité routière (CSSR) sont chargés d'organiser ces stages, jouant ainsi un rôle majeur dans les politiques de sécurité routière.

Face à la détection de fraudes au niveau national, le Ministère de l'Intérieur a décidé d'accroître sa vigilance sur les 1229 centres agréés, en mettant en oeuvre un plan de contrôle dans chaque département.

Dans la Drôme, ce sont 9 centres qui feront l'objet de contrôles au cours de l'année 2022, portant sur :

- la conformité de l'établissement,
- la qualification des animateurs de stages,
- les modalités d'organisation du stage ,
- la durée réelle et le respect du calendrier de la programmation du stage.

Un comité de pilotage départemental est chargé de la mise en oeuvre et du suivi du plan de contrôle.

La lutte contre la fraude à la récupération de points reste pour le Ministère de l'Intérieur et les services territoriaux une priorité de la lutte contre l'insécurité routière.

